COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 24 OCTOBRE 2023

L'An Deux Mil vingt-trois, le vingt-quatre octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal convoqué par convocation du 16 octobre 2023, s'est réuni, en séance ordinaire, à la mairie d'HAUTOT-SUR-MER, sous la présidence de Jean-Jacques BRUMENT, Maire.

Etaient Présents :

Mmes et MM – Jean-Jacques BRUMENT, Daniel DESCHAMPS, Laurence ARTAUD, Michel BONNET, Bernard LE FRANCOIS, Carole MAUVIARD, Jocelyne HOUSARD, Jean-Pierre DAMAMME, Cécile PELLERIN, Jérôme DODARD, François BATOT, Géraldine FARIN, Bernard LOUART, Gérard TELLIER, Sylvie PLOUARD.

Etaient absents : Mélanie MAURIANGE, Clémence HOLLEMAERT, Christine GODEFROY, Sébastien XAVIS.

Pouvoirs :	Christine GODEFROY	à	Daniel DESCHAMPS
	Mélanie MAURIANGE	à	Jean-Jacques BRUMENT
	Sébastien XAVIS	à	François BATOT

Nombre de membres en exercice :	19	Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres présents :	15	Nombre de voix :	18

Secrétaire de Séance : Bernard LE FRANCOIS

- Compte rendu du Conseil Municipal du 6 juillet 2023 - ADOPTÉ à l'unanimité

Le Conseil Municipal décide de prendre les délibérations suivantes :

- Investissements 2024 : Autorisation d'engager, liquider, mandater- ADOPTÉ à l'unanimité
- DIEPPE TENNIS recouvrement de charges - ADOPTÉ à l'unanimité
- Tarifs de location de salles- ADOPTÉ à l'unanimité
- Dieppe Maritime : Attributions de compensations - ADOPTÉ à l'unanimité
- Convention de mise à disposition de personnel communal au CCAS- ADOPTÉ à l'unanimité
- Dénomination de voiries : Impasse des Petites Bruyères- ADOPTÉ à l'unanimité
  Allée Jean MARCHAND- ADOPTÉ à l'unanimité
- Travaux quartier des écoles : Acquisition de parcelle - ADOPTÉ à l'unanimité
- Perré promenade de Pourville : Convention avec le Syndicat Mixte du Littoral 76- ADOPTÉ à l'unanimité